

**Vendredi
3 juillet**

FÊTE DE L'ÉTÉ 2026

Espace des Garennes

ANIMATIONS

Tenues par l'association Le p'tit Luminais

BUVETTE & PETITE RESTAURATION

CONVIVIALITÉ GARANTIE !

**OUVERT À TOUS
A partir
de 19h**





Luminaises, Luminais, « vous aussi, vous faites partie de l'équipe ! »

Il y a à peine trois mois, vous nous avez confié la gestion de notre commune, Saint-Lumine-de-Clisson. Merci pour votre confiance, vos encouragements et le soutien que vous avez pu nous témoigner à cet égard.

Ces premiers mois ont été consacrés à la mise en place de l'équipe municipale et à faire l'état des lieux de l'outil qui nous a été transmis. Je tiens à souligner le travail réalisé par l'équipe précédente. Ils ont su préparer le terrain, travailler et semer pour les années à venir, et ensemble nous devrions récolter le fruit de ce travail.

Soyez donc rassurés : notre commune est en ordre de marche, les services municipaux sont bien structurés et efficaces.

Quant à nos nouveaux élus, ils sont dans les « starting-blocks ». Les projets sont nombreux ; nous les étudierons et ferons

en sorte de les mener à bien, à condition bien entendu qu'ils soient réalistes, finançables et surtout qu'ils présentent un intérêt pour la collectivité.

Pour cela, nous devons travailler dans le bon sens et avec bon sens, dans l'objectif de préserver l'identité de Saint-Lumine-de-Clisson, commune rurale à taille humaine où il fait bon vivre !

Luminaises et Luminais, que vous soyez acteurs de la vie économique, responsables, adhérents ou licenciés d'associations, bénévoles sur des missions ponctuelles (bibliothèque, nettoyage du cimetière, aide aux devoirs...), « VOUS AUSSI, VOUS FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE ! » et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Merci pour votre soutien, merci pour Saint-Lumine-de-Clisson et n'oublions pas :

« Ensemble, c'est Saint-Lumine qui avance. »

Bernard Maillard.

» Présentation des élus



Une nouvelle équipe Municipale

Suite aux élections municipales, une nouvelle équipe d'élus est en place pour le mandat 2026-2032 à Saint-Lumine-de-Clisson. Des élus engagés, qui souhaitent faire avancer les projets de la commune, tout en restant à l'écoute des habitants dans la continuité des projets déjà engagés.

Bernard MAILLARD - Maire (15 sur la photo)

Audrey CHICHET - 1^{ère} Adjointe et adjointe à la communication, à la vie locale et associative (14)

Xavier GUILLOU - 4^{ème} Adjoint et adjoint à l'enfance (10)

Marie-Françoise RIVIERE - 3^{ème} Adjointe et adjointe aux Finances et Ressources Humaines (16)

Christian CHATELLIER - 2^{ème} Adjoint et adjoint à la Voirie, l'Agriculture,

l'Environnement et la Transition écologique (12)

Sandrine BACHELIER - Conseillère Déléguée aux initiatives intergénérationnelles (21)

Alison FRESLON - Conseillère Déléguée à la Vie Associative (9)

Teddy PRIEUR - Conseiller délégué aux Bâtiments communaux (6)

Erwann SIONNEAU - Conseiller délégué à l'Événementiel (20)

Emmanuel ARTAUD - Conseiller (3)

Hélène CADIOU - Conseillère (7)

Frédéric BENOIT - Conseiller (18)

Louissette CAILLON - Conseillère (13)

François-Frédéric BREUX - Conseiller (17)

Yannick DRAPEAU - Conseiller (1)

Christelle GROSSAUD - Conseillère (11)

Fabien DUVAL - Conseiller (8)

Jessica MERLAND - Conseillère (2)

Francine MOREAU - Conseillère (5)

» Organisation municipale : des élus engagés au service du territoire

Au sein de la commune, les élus municipaux s'impliquent dans différentes commissions thématiques afin de suivre les dossiers, préparer les décisions et faire avancer les projets au service des habitants.

L'équipe municipale est répartie en plusieurs commissions :

- Commission Finances
- Commission Voirie, Agriculture, Environnement et Transition écologique

- Commission Vie locale – Vie associative : groupe de travail associations et groupe de travail événementiel
- Commission Urbanisme, Bâtiments et Patrimoine

- Commission Ressources humaines
- Commission Enfance

Chaque élu participe à une ou plusieurs commissions en fonction de ses compétences et de ses délégations. Ce

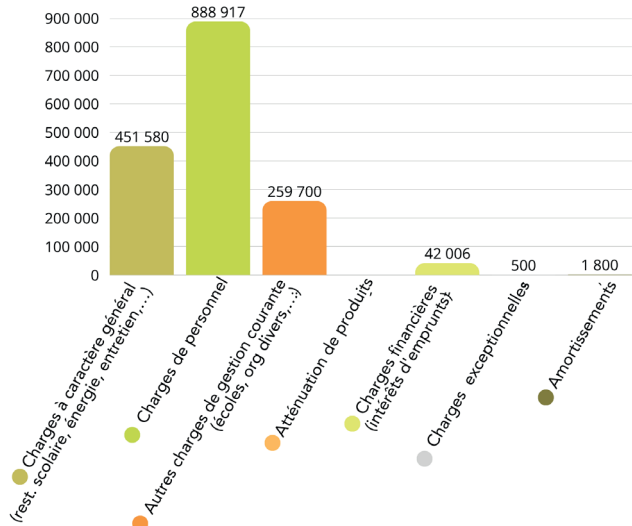
travail collectif permet d'apporter une expertise sur les projets, d'assurer un suivi régulier des actions engagées et de favoriser les échanges entre élus.

En complément, des groupes de travail spécifiques, notamment sur la vie associative et les événements, viennent enrichir cette organisation pour répondre au mieux aux enjeux et aux attentes du territoire.

Section Fonctionnement

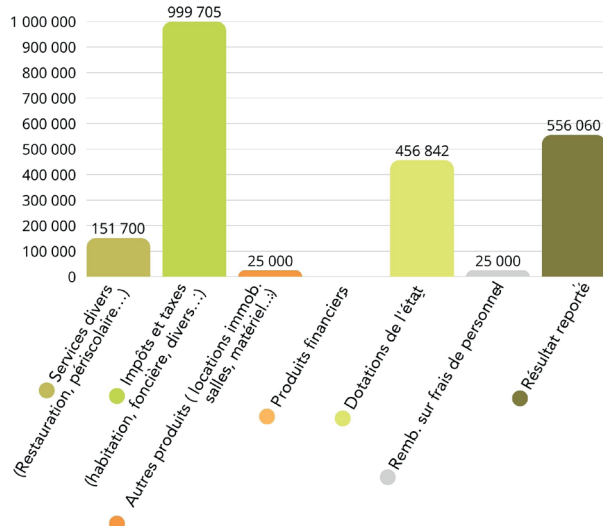
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 1 654 503 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total : 2 217 306 €



» A retenir

Le budget de fonctionnement est présenté en suréquilibre. Cet excédent a pour objectif de reconstituer une capacité d'épargne, d'assurer le remboursement de la dette et de financer l'investissement par des ressources propres plutôt que par le recours à l'emprunt.

Section Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 430 854 €

Les dépenses d'investissement se répartissent notamment entre :

- Acquisition de terrains, matériels divers, travaux de voirie et bâtiments : **148 162 €**
- Capital des emprunts : **129 394 €**
- Frais d'études, concessions, droits similaires et documents d'urbanisme : **90 556 €**
- Études et extension de réseaux : **59 240 €**
- Dépôts et cautionnements : **500 €**
- Opérations d'ordre : **3 000 €**

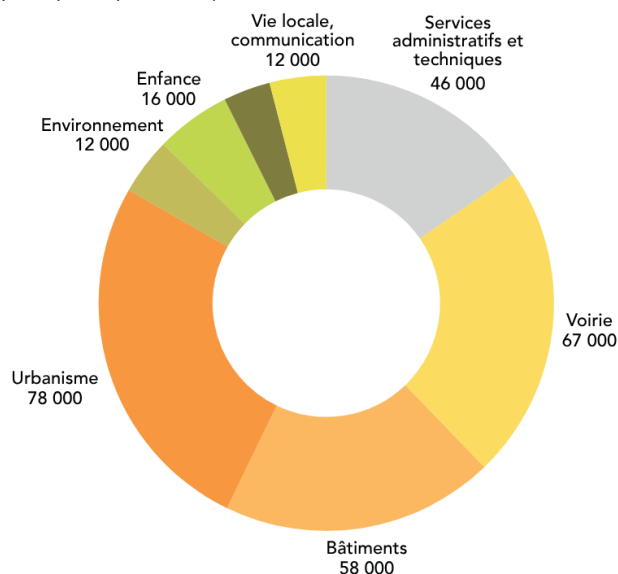
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total : 430 854 €

Les recettes d'investissement sont constituées de :

- Résultat reporté : **178 159 €**
- Recettes diverses : **120 000 €**
- Subventions diverses : **73 017 €**
- Taxes d'aménagement et TVA : **49 677 €**
- Opérations d'ordre : **10 000 €**

Dont investissements prévus sur l'exercice (y compris report 2025) :



Le choix de l'équipe municipale du mandat 2020-2026 a été de ne pas engager de nouveaux investissements majeurs, en dehors des projets en cours et des investissements courants nécessaires au bon fonctionnement de la mairie, à la préservation des outils communaux, ainsi qu'au maintien du matériel et des bâtiments.

Cette orientation doit permettre à la nouvelle équipe municipale de s'approprier le Plan Guide Opérationnel avant de prendre les décisions destinées à améliorer le cadre de vie des Luminais, à faire évoluer le patrimoine immobilier, à favoriser un centre-bourg dynamique, à développer la vie associative et locale, et à accompagner les habitants à tous les âges de la vie.

Le budget 2026 présenté est ainsi un budget de responsabilité, de transition et de protection de l'avenir communal.

Environnement

» Vous avez découvert un nid de frelons asiatiques?



Que ce soit sur le domaine privé ou sur le domaine public, il est important de les signaler.

Attention une colonie de frelon asiatique peut être très dangereuse si elle est dérangée.

Si vous avez le moindre doute, contactez la mairie au 02 40 54 73 38 ou à l'adresse : accueil@saintluminedeclisson.com

» Vous aimez les animaux et souhaitez partager des moments avec eux ?

Rifou et les animaux qui passent par l'éco-pâturage (près du cimetière) ont besoin de vous.

Nous recherchons des familles et des personnes prêtes à s'engager pour en prendre soin. Nous vous promettons une expérience enrichissante et la possibilité de passer du temps avec les animaux. De beaux moments à partager en famille.

Contactez la mairie : 02 40 54 73 38 ou accueil@saintluminedeclisson.com



Clisson Sèvre et Maine Agglo

» Déchets : passage aux horaires d'été

L'été étant propice aux épisodes de fortes chaleurs, Clisson Sèvre et Maine, anticipe et adapte l'organisation de son service de gestion des déchets afin d'assurer la continuité du service public dans les meilleures conditions pour le personnel et les usagers.

Ainsi, du 15 juin au 31 août :

- Les déchèteries et haltes éco-tri seront ouvertes en continu de 8h à 14h15, du mardi au samedi.
- La collecte des bacs d'ordures ménagères et des emballages sera effectuée uniquement le matin.
- Aucune tournée ne sera assurée l'après-midi.

Nous vous invitons donc à bien sortir votre bac la veille au soir afin de garantir sa collecte.

» Points de collecte des déchets alimentaires

Afin de poursuivre l'action en faveur du tri des déchets alimentaires un point de collecte de déchets alimentaires a été installé : 7 rue du Fer à Cheval (derrière l'église)

Simple d'utilisation, ce point vous permet de déposer vos déchets alimentaires (avec un peu de broyat). Chaque semaine, un agent assure l'entretien et le suivi.

Retrouvez toutes les informations sur vos services déchets sur : dechets.clissonsevremaine.fr

Social

» Qu'est-ce que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ?



Le CCAS (Centre communal d'action sociale) joue un rôle essentiel dans la solidarité locale. Il accompagne les personnes en difficulté, lutte contre l'exclusion et facilite l'accès aux droits sociaux. Il propose des aides financières, du soutien aux personnes âgées et des actions sociales adaptées aux besoins des habitants. Par son action, il renforce la cohésion sociale au sein de la commune. Contact : ccas@saintluminedeclisson.com

» Canicule : le CCAS recense les personnes vulnérables

L'été approche et les premiers épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé. La commune rappelle les bons réflexes à adopter : boire régulièrement de l'eau, éviter les efforts aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais, se protéger du soleil et prendre des nouvelles de ses proches et voisins isolés.

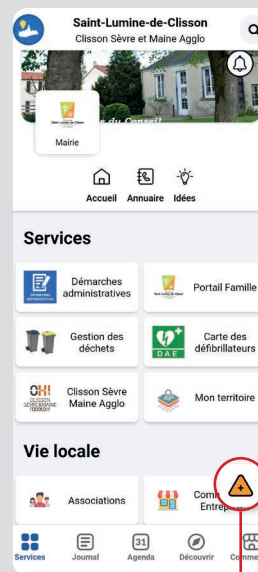
Afin d'assurer un suivi attentif des personnes fragiles (personnes âgées, en situation de handicap ou isolées), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Lumine-de-Clisson tient un registre dédié dans le cadre du plan canicule.

Vous êtes concerné, ou vous connaissez une personne pouvant l'être ?

Inscription auprès du CCAS :

ccas@saintluminedeclisson.com ou 02 40 54 76 38

Bon à savoir !



Dépôts sauvages : un geste simple pour agir

Vous constatez un dépôt sauvage sur la commune ?

Vous pouvez facilement le signaler via l'application mobile IntraMuros. Ce signalement permet une intervention plus rapide des services concernés. Clisson Sèvre Maine Agglo, compétente en matière de gestion des déchets, a renforcé les mesures contre les dépôts sauvages.

Le règlement de collecte indique que tout dépôt sauvage est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à une contravention 1 500 €, selon la gravité des faits.

Merci à chacun pour sa vigilance au quotidien.

Enfance

» Un programme riche et varié au restaurant scolaire municipal !



L'équipe d'animation, en collaboration avec l'équipe en cuisine, propose régulièrement des repas à thème pour faire voyager les enfants à travers les saveurs.

Dernièrement, les élèves ont pu s'initier à l'usage des baguettes à l'occasion d'un menu aux couleurs de l'Asie : samoussas, wok, riz cantonnais, salade de fruits... De quoi éveiller les papilles et partager un moment convivial autour de la découverte culinaire.

Bon appétit !

» Tampon passeport



La remise des diplômes du Passeport du Civisme aura lieu le 18 juin en mairie, en présence de M. le Maire.

Les élèves de CM1 et CM2 des 2 écoles ont participé tout au long de l'année à de nombreuses actions (solidarité, prévention, commémorations, protection de l'environnement...) de façon individuelle ou collective.

Bravo à tous pour leur belle implication : c'est un véritable succès !

» Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?



La crèche intercommunale 1,2,3 Ménéstrels a une bonne nouvelle :

3 petites places d'attente se libèrent pour septembre 2026 pour les familles de Saint-Lumine-de-Clisson !

Pour qui ? Les bambins de 2 mois et demi à 3 ans, experts en biberons, siestes...et grandes aventures.

Quand ? Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Où ? Une crèche accueillante partagée entre Clisson, Gétigné, Gorges et Saint-Lumine-de-Clisson, avec une équipe au top pour chouchouter jusqu'à 35 petits explorateurs.

Attention seulement 3 places !

Contact

4Ter Esplanade de Klettgau, 44190 Clisson

02 40 43 62 57

sivucrèche@orange.fr

» Inter-ATSEM

Le 29 avril 2026, la collectivité, en partenariat avec plusieurs communes de l'agglomération Sèvre et Maine, a organisé un Inter ATSEM/ASEM (assistant de l'enseignant). Cette matinée a réuni 60 participants autour d'ateliers et d'échanges de pratiques, afin de valoriser le métier et renforcer les liens entre professionnels.

Vie locale

» Union Nationale des Combattants



L'UNC de Saint-Lumine-de-Clisson recherche des soldats de France, anciens combattants, militaires actifs ou de réserve, gendarmes ou policiers, pompiers, élus, ou veuve « de », souhaitant participer pour faire vivre le devoir de mémoire.

Ensemble, perpétuons le souvenir de celles et ceux qui ont servi la France, honorons leur engagement et transmettons aux jeunes générations les valeurs de courage, de respect et de patriotisme.

Rejoindre l'UNC c'est défendre les valeurs du monde combattant et participer à la vie de notre commune.

Contact : Madame LECLAIR Irène au 02 40 54 72 33

» Les Roues D'Secours Du Vignoble



Vous possédez une voiture, un peu de temps, envie de rendre service ?

Devenez CHAUFFEUR BENEVOLE pour les Roues d'Secours.

Nouvelle référente pour Saint-Lumine-de-Clisson (Monique VALTON).

Contactez-nous au 07 54 76 25 45 ou sur : les-roues-dsecours-du-vignoble.fr

Agenda

Conseils municipaux
(ouvert au public) - Salle du conseil

Mardi 02 juillet - 20h

Jeudi 1 octobre - 20h

Jeudi 5 novembre - 20h

Kermesse École Ste Jeanne d'Arc

- Espace des Garennes

Samedi 13 juin

Angel camp

Du 16 au 22 juin

Fête de l'école par Lucie en fêtes

- Espace des Garennes

Samedi 27 juin

» Vous souhaitez participer à la vie de la commune ?

La commission Vie locale et événementiel recherche des habitants motivés pour renforcer ses équipes lors des événements festifs de la commune.

Organisation, logistique, préparation, installation ou rangement : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Si vous avez envie de vous impliquer et de contribuer à la convivialité de la commune, faites-vous connaître auprès de la mairie.

accueil@saintluminedeclisson.com

Fête de l'été - Espace des Garennes
Vendredi 3 juillet

Don du sang

Vendredi 17 juillet

10 ans du FCSSM

- Espace des Garennes

Samedi 29 août

Don du sang

Vendredi 11 septembre

Vendredi 6 novembre



☎ 02 40 54 76 38

Horaires de la mairie

Accueil physique et
téléphonique

Lundi : 9h à 12h, 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h, 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h, 14h à 17h

Jeudi : 16h à 19h, 14h à 19h

Vendredi : 9h à 12h, 14h à 17h

Pendant l'été 2026, la mairie sera ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

En dehors de ces horaires, la prise de rendez-vous reste possible.

Les permanences du jeudi soir seront suspendues du 16 juillet au 27 août 2026 inclus.

Horaires de la Bibliothèque

Mercredi de 17h30 à 19h00

Samedi de 10h30 à 12h00

Dimanche de 10h30 à 12h00

Pendant l'été 2026, la bibliothèque sera fermée du 10 au 23 août. Elle réouvrira le mercredi 26 août.

Ça s'est passé...

Cérémonie des vœux 2026

10/01



10/01



La cérémonie s'est conclue par un hommage « surprise » de l'équipe municipale à Janik Rivière

10/01



Mise à l'honneur de deux luminaires :

- Juliette Guinguené pour son remarquable parcours lors des concours WorldSkills en art floral ;
- Jean-Michel Dourneau pour les travaux de réhabilitation du jeu de pétanque de l'espace des Garennes ainsi que les activités de l'association Le P'tit Luminaires.

19/03



La Gande Lessive

08/05



Cérémonie de commémoration

Tirage : 1000 exemplaires

Responsable de la publication : Bernard Maillard, Maire de Saint-Lumine-de-Clisson

Rédaction : Commission communication

Conception et Mise en page : Marine Provost

Photos : Mairie de Saint-Lumine de-Clisson, Freepik

Impression : Rapid Flyer